

# Pourquoi et comment gérer le patrimoine arboré ?



**Disposer d'un patrimoine arboré de qualité au meilleur coût est aujourd'hui indispensable. Atteindre l'excellence dans ce domaine est de plus en plus accessible, à condition d'intégrer toute intervention dans une politique globale.**

La cinquième rencontre d'arboriculture de Seine-et-Marne<sup>(1)</sup> s'est tenue à Combs-la-Ville, le 16 novembre dernier. Elle a permis de faire le point sur la façon de gérer au mieux les arbres des communes. Guy Geoffroy, maire de Combs-la-Ville et vice-président de la ville nouvelle de Sénart, a expliqué l'intérêt de mener une véritable politique de l'arbre en ville. François Freydet, responsable du patrimoine arboré de la ville de Lille a ensuite montré comment mettre en œuvre cette politique pour gérer au mieux le patrimoine arboré existant. Yaël Haddad, coordinatrice nationale de la Société française d'arboriculture a enfin exposé comment enrichir ce patrimoine de façon raisonnée. L'après-midi a été consacré à la visite du patrimoine arboré de la ville.

## L'homme a besoin de l'arbre

Le rôle de l'arbre dans la vie citadine n'est plus à démontrer : il contrebalance les effets du stress urbain, donne le rythme des

saisons, il atténue les grandes chaleurs, absorbe le gaz carbonique et produit de l'oxygène, compose le paysage...

Une bonne gestion permet d'améliorer la qualité de ce patrimoine, en maîtrisant les coûts. L'arbre est un être vivant qui naît, grandit, se reproduit puis meurt. On oublie souvent cette évidence car le rythme de l'arbre est lent, mais il faut toujours en tenir compte pour sa gestion. L'arbre n'est pas un élément statique qui serait introduit un jour puis remplacé lorsqu'il aura été usé par le temps. Il ne s'agit pas d'un mobilier urbain : l'arbre, par sa forme, ses dimensions, ses couleurs, ses besoins, évolue dans l'espace au cours du temps.

Les arbres ont souvent une durée de vie supérieure à celle de l'homme et à fortiori à celle d'un mandat électoral. Il est donc nécessaire d'avoir une stratégie sur le long terme et de définir une véritable politique de l'arbre.

## La gestion du patrimoine arboré

Connaître le patrimoine arboré existant à l'aide d'un

pré-inventaire et d'un inventaire tenu à jour est une bonne base de travail. La réalisation d'un plan de gestion permet de planifier les interventions dans le temps et de les budgétiser. Ce type de gestion évite des interventions au coup par coup, souvent faites dans l'urgence, donc plus coûteuses et moins bien réalisées.

Un schéma directeur des plantations de renouvellement et de création doit être élaboré. La démarche doit être effectuée en n'oubliant aucune des étapes :

- choisir l'emplacement;
- définir les objectifs;
- analyser les contraintes;
- prévoir les moyens pour la plantation et l'entretien;
- étudier le mode de gestion future de la plantation;
- choisir les espèces.

Un grand soin doit être apporté à ce dernier point, en tenant compte de leur gestion future, notamment des dimensions des arbres adultes. La diversification des essences permet de varier les paysages, d'éviter les risques d'épidémies et enfin de répartir les durées de vie des végétaux.

## Entretien au plus près

Une belle plantation mal entretenue se dégradera rapidement et l'argent public investi sera dilapidé. Il est important que les travaux

de taille soient raisonnés et de qualité. La surveillance phytosanitaire du patrimoine permet, après diagnostic, de lutter contre les ravageurs et les parasites.

L'adoption d'un barème d'évaluation de la valeur d'aménité des arbres et de dispositions réglementaires spécifiques assurent la préservation et la protection des arbres.

La sécurité des usagers doit être assurée par la commune (la responsabilité du maire est de plus en plus souvent mise en cause lors de procédures judiciaires). Les arbres doivent être surveillés régulièrement et attentivement par des experts.

La formation continue du personnel a pour but de faire connaître les techniques, de façon à réaliser en interne les opérations, mais aussi à contrôler et à pouvoir juger les travaux menés par les entreprises extérieures.

L'engagement dans des réseaux professionnels et la veille concernant la recherche scientifique sont également des démarches intéressantes. Une réelle politique de l'arbre doit être accompagnée d'un travail de communication pour expliquer la stratégie menée, pour impliquer la population dans les décisions et ainsi responsabiliser la population et limiter le vandalisme.

Le patrimoine arboré d'une commune ne représente qu'une partie des arbres de la ville. La façon dont est géré ce patrimoine a une valeur d'exemple pour les propriétaires privés qui se réfèrent souvent aux façons de faire des jardiniers communaux. Les actes des rencontres sont publiés par la SFA dans "La lettre de l'arboriculture". ■

Augustin Bonnardot

<sup>(1)</sup>Les rencontres d'arboriculture de Seine-et-Marne sont organisées deux fois par an par le Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement du département, en collaboration avec la Société française d'arboriculture et une commune de Seine-et-Marne.